



Compte rendu CAPL n°2 de recours en évaluation des contrôleurs

Les organisations syndicales ont lu leur déclaration liminaire.

La nôtre est jointe à ce compte-rendu.

Il y a eu quatre recours hiérarchiques suite à la campagne d'évaluation 2022, dont deux qui ont obtenu satisfaction et au final, deux recours en CAPL.

Pour un des deux dossiers une modification a été apportée sur un item pour le reste la direction est resté inflexible sur les autres demandes des agents tant sur la modification du tableau synoptique que sur les appréciations littérales.

La CGTFP84 a demandé de faire preuve de bienveillance sur les demandes des collègues qui ont subi des conditions de travail dégradées pendant les deux dernières années suite à la pandémie et sachant que c'était la dernière CAPL de recours au niveau local, mais la direction est restée sourde à nos arguments.

Dorénavant suite à l'application de la loi de transformation de la fonction publique une Cap nationale traitera l'ensemble des recours en évaluation privant ainsi les élus de toute intervention au niveau local.

Les agents n'ayant pas obtenu entière satisfaction, les OS ont voté contre à l'unanimité

La séance s'est terminée à 17 H

Nathalie D'avister-Porte
Henri Santucci

